Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique

Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation

Band: 10 (1881)

Heft: 5

Artikel: Lettre à une jeune institutrice : sur la préparation de la classe

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-1039951

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 26.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Lettre à une jeune institutrice

SUR LA PRÉPARATION DE LA CLASSE.

Votre dernière lettre m'apprend les fâcheux obstacles, les graves inquiétudes que vous rencontrez dans la direction de votre classe; vous doutez du succès et vous laissez échapper cette exclamation qui rend si bien vos impressions: « Oh! combien grande est la distance entre la théorie et la pratique, combien il est difficile d'ordonner et de bien diriger une école. » Ces paroles ne me surprennent nullement; cette première déception est ordinaire à toutes les jeunes institutrices qui sortent de l'école normale avec de grandes idées, de vastes desseins et un enthousiasme bien louable au fond, mais parce qu'elles ont la tête meublée de règles, de connaissances pédagogiques et scientifiques plus théoriques que pratiques, elle s'estiment des maîtresses habiles et éprouvées.

Vous me priez de vous suggérer quelques règles pratiques, fruits de mon expérience de 15 années d'enseignement. Je souhaiterais que vous vous fussiez adressée à quelque personne plus versée que moi dans la difficile mission de l'enseignement, néanmoins je me ferai un plaisir de vous donner les conseils de mon expérience toutes les fois qu'ils pourront vous être utiles.

N'oubliez jamais qu'un enseignement quel qu'il soit ne peut être bon s'il n'atteint son but, s'il ne communique à l'esprit des élèves une connaissance sûre, théorique et pratique, des matières enseignées. Tout se réduit à une suite de bonnes leçons bien préparées, bien données, bien comprises, bien retenues, bien appliquées et bien répétées. De ces six opérations, trois concernent le maître: la leçon doit être bien préparée, bien donnée, bien répétée: les autres regardent principalement les élèves.

Mais je puis vous assurer et même vous prouver, Mademoiselle, que de la préparation dépend en grande partie, sinon entièrement, l'efficacité des leçons, et je résumerai ma pensée dans l'aphorisme suivant: Telle préparation, telle leçon. Quand l'enseignement est bien préparé, le maître se présente en classe joyeux, content, parce qu'il est sûr de lui-même. Connaissant parfaitement dans son ensemble et dans ses détails la matière qu'il doit enseigner, il traite, pour ainsi dire, son sujet avec aisance, avec entrain et assurance, le tourne, le simplifie, le résume à son gré; sa leçon devient ordinairement claire, vivante, intéressante, et l'enfant est suspendu aux lèvres du maître, son attention est captivée par cette parole franche et animée qui fait pénétrer dans l'intelligence la lumière de la vérité, et le maître éprouve un ineffable contentement; ainsi un bon enseignement est aussi le meilleur moyen d'obtenir une bonne discipline.

Au contraire, si la préparation est nulle ou insuffisante, le

maître entre à l'école inquiet, hésitant, de mauvaise humeur. Dans les premières années, j'ai éprouvé aussi, Mademoiselle. l'humiliation de me trouver, devant de nombreux écoliers avides de m'écouter, mal préparé, incertain, troublé, sans idée, sans parole. Point ou mal préparé, le maître perd un temps précieux, enseigne mal, sans ordre, sans plaisir, sans énergie; son langage prolixe, confus, incompréhensible, trahit quelquefois l'incohérence et l'obscurité de ses pensées; il hésite, se répète, insiste sur des points d'une importance secondaire, omet quelquefois l'essentiel et se perd presque toujours en digressions oiseuses et inopportunes qui éloignent l'esprit de l'enfant du sujet principal et le font perdre de vue; en un mot, un tel maître ennuie et fatigue les écoliers. De là les distractions, le bavardage, le rire, l'indiscipline, le désordre que le maître ne pourra réprimer malgré son ton de voix élevé, ses menaces et ses punitions. Vous n'aurez certainement pas besoin d'être prévenue contre ces moyens, je suis persuadé aussi que vous n'aurez pas manqué à l'obligation que vous vous êtes faite d'une préparation suffisante. Toutefois, je ne crois pas inutile de vous rappeler quelques préceptes qu'on ne vous aura pas laissé ignorer à l'école normale, et de les accompagner de quelques brièves observations.

La préparation est éloignée, prochaine et quotidienne.

La préparation éloignée pour un instituteur élémentaire consiste :

1° Dans le choix judicieux des livres classiques à mettre entre les mains des élèves;

2° Dans un bon programme d'enseignement ;

3° Dans les études bien coordonnées de l'instituteur lui-même.

Dans le choix des livres réservés aux élèves, le maître de l'école publique n'est pas libre, il a les mains liées par les règlements scolaires. Si dans certains cas le maître a la faculté de choisir, qu'il le fasse avec discernement, qu'il n'oublie pas surtout les conditions particulières de son école, les besoins spéciaux du lieu, et qu'il se persuade que le changement trop fréquent des manuels amène le désordre dans l'esprit des élèves et nuit beaucoup à l'enseignement. Lorsqu'il est contraint d'adopter de nouveaux livres, il doit en faire un examen détaillé, intelligent, profond ; demander l'avis de ses supérieurs, de ses collègues compétents, et des personnes qui en auraient fait usage. Une fois les livres introduits, il en fera le point de départ et la base de son enseignement. Voilà la première partie de la préparation éloignée; ne la trouvez-vous pas raisonnable, juste, nécessaire?

La deuxième consiste à dresser, au commencement de l'année scolaire, un bon programme des matières d'enseignement. On comprend l'importance de ce travail qui doit être le fruit de l'expérience et toujours approprié à la force et à la condition des élèves. Le maître circonscrit et étend la matière d'enseignement, détermine la voie la plus convenable, note les points sur lesquels il devra insister plus fortement, et les points où il devra s'arrêter pour les récapitulations opportunes.

Si ce programme est bien tracé et bien observé, le maître s'apercevra dans le courant de l'année, que rien n'est resté imprévu, omis, ni exagéré; de plus, refait et corrigé plusieurs années de suite, il deviendra pour le maître un secours précieux pour bien diriger sa classe avec moins de fatigue et sans crainte de s'égarer. Faites en l'expérience, Mademoiselle, et vous verrez que vous vous en trouverez bien. Enfin, le jeune maître doit se persuader qu'il sait peu, qu'il possède très imparfaitement les matières qui lui ont été enseignées ; qu'entre savoir pour soi et savoir pour les autres il y a une différence énorme; finalement, que pour pouvoir bien épuiser le programme d'enseignement assigné à l'école élémentaire, il faut que les connaissances de l'instituteur s'étendent bien au delà de ce programme.

Convaincu de cette vérité, il doit s'imposer le devoir de continuer ses études pour conserver, approfondir et accroître son petit bagage de science. En négligeant ce devoir, il ferait un tort considérable à son école et s'exposerait à la routine. Les études auxquelles doit s'appliquer un maître, doivent être théoriques et pratiques. Les premières renferment toutes les matières d'enseignement et doivent se faire à l'aide d'œuvres classiques qui traitent uniquement de ces matières. On ne doit pas oublier la pédagogie et la méthodologie. Que le maître confronte ses nouvelles lectures avec les études déjà faites à l'école normale; cette comparaison lui sera très utile; un bon journal pédagogique lui plaira et le mettra en état de profiter des études et de l'expérience des collègues, de suivre le progrès de l'éducation, de connaître les projets de réforme et l'état de l'instruction dans sa patrie et dans les autres pays

Les connaissances pratiques sont le fruit de l'expérience: elles ne sont pas toujours le résultat d'un long exercice dans l'enseignement, mais très souvent de l'observation. Nous voyons, par exemple, de vieux maîtres avec peu d'expérience, et des commençants, plus experts, par cela seul qu'ils sont observateurs perspicaces, qu'ils se font un trésor de tout ce qui prête à leur réflexion, qu'ils examinent les hommes et les choses et profitent de tout ce qu'ils voient et entendent. Cet esprit d'observation si précieux aiguise et enrichit l'intelligence, bannit l'ennui, supplée à une longue pratique, prévient les erreurs, conduit à d'utiles découvertes et guide vers le vrai progrès.

L'étude attentive de l'enfance, étude pleine d'émotions et de plaisirs, fera mieux connaître au maître les facultés intellectuelles de l'enfant, l'ordre de leur développement, la voie naturelle qu'elles suivent pour atteindre un but déterminé, les obstacles qu'elles rencontrent et la manière de les vaincre. Le contact de l'intelligence du maître avec celle des élèves produit quelquefois des fruits précieux et ouvre toujours de nouvelles voies à la méthodologie. Le grand Fénelon a dit: « Quel que soit votre état, instruisez-vous toujours, cherchez sans relâche à faire mieux; à force de chercher, on finit par trouver ce qui est bon. »

Je ne prétends pas vous apprendre de nouvelles choses ; ce que je vous dis sur la préparation éloignée, n'est probablement qu'une répétition de ce que vous avez lu ou entendu ailleurs. Néanmoins, il est bon de se rafraîchir la mémoire sur certaines choses, de temps en temps, afin qu'elles ne s'effacent pas entièment.

Je devrais maintenant vous dire quelques mots de la préparation prochaine et quotidienne, mais je m'aperçois que ma lettre est longue, trop longue peut-être.

A bientôt donc, etc.

(Traduit de l'italien par A., professeur.)

PARTIE PRATIQUE.

COMPTABILITÉ. — PRINCIPAUX ACTES USUELS.

En publiant dans le *Bulletin* une série de modèles d'actes sous seing privé les plus en usage dans la vie pratique, je cède au désir qui m'en a été formulé à maintes reprises par plusieurs membres du corps enseignant.

La plupart des enfants qui nous sont confiés deviendront forcément un jour chefs de famille, propriétaires, fonctionnaires, maîtres d'état, etc. Dans ce cas, ils seront fréquemment appelés à dresser des actes tels que : quittances, cédules, billets à ordre, certificats, conventions, cessions, procurations, etc.

L'école ayant pour but de préparer l'enfant à la vie pratique, l'on comprend dès lors qu'il ne soit pas sans importance de l'initier à ce genre de rédaction dès que son développement intellectuel le permet. Cette connaissance lui épargnera plus tard des embarras et des frais toujours regrettables.

J'ai cru devoir compléter ce travail en l'accompagnant des principales formalités à remplir pour que ces actes soient légalement reconnus valables.

A mon avis, dans l'enseignement de cette partie du programme, l'on peut avantageusement procéder comme suit :

Supposons qu'il s'agisse d'une cédule. L'instituteur transcrit un modèle au tableau noir, en explique les différents termes et l'usage pratique aux élèves, s'assure par de nombreuses questions qu'il a été bien compris, puis il leur fait copier et mettre au net ce modèle sur un cahier spécial qu'il leur conseillera de bien conserver afin de pouvoir le retrouver et consulter plus tard.

Comme exercice d'application, le maître leur dictera des données avec lesquelles ils devront rédiger d'autres cédules ana-